

COMMUNIQUE DE PRESSE

Visite de la Directrice Générale des opérations de la Banque mondiale, Anna Bjerde, au Togo : signature de cinq (05) nouveaux accords de financements et visite de projets stratégiques

Lomé, le 16 juillet 2026

Le gouvernement et la Banque mondiale ont procédé le 16 juillet 2026 à la signature des accords de financements de cinq (05) nouvelles opérations approuvées par la Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale en juin 2026 d'un montant de 429 millions de dollars américains.

La signature a été effectuée du côté du Gouvernement togolais par le Ministre des finances et du budget, Monsieur Georges Essowè Barcola et du Côté de la Banque mondiale par la Directrice de division de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo, Madame Marie-Chantal Uwanyiligira, en présence de Dr. Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Général de la Présidence du Conseil, Gouverneur de la Banque mondiale pour le Togo, la Directrice Générale des opérations de la Banque mondiale, Madame Anna Bjerde et le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre Monsieur Ousmane Diagana.

Ont également pris part à cette cérémonie, le Ministre délégué chargé de l'économie maritime Monsieur Kokou Tengue, l'administrateur de la Banque mondiale pour le Togo, Monsieur Harold Tavares et le représentant résident de la Banque mondiale au Togo, Monsieur Antonius Verheijen.

Les cinq (05) nouvelles opérations portent l'enveloppe globale du portefeuille des projets de la Banque mondiale au Togo à 2,1 milliards de dollars américains soit 1260 milliards FCFA.

Les nouveaux accords de financement portent sur les projets suivants :

- (i) le Programme d'Amélioration des Systèmes Logistiques et de Transport (PASLT), d'un montant de 200 millions de dollars vise à améliorer les systèmes de transport et de la logistique en vue de relier les zones de production agricoles et de développement périurbain aux zones de marchés et aux centres logistiques urbains.
- (ii) le projet régional PRIME-GAS (projet de promotion de l'intégration régionale dans le secteur de l'énergie grâce à un marché du gaz dynamique) d'un montant de 40 millions de dollars visant à intégrer les marchés de l'électricité par le gaz

- (iii) le projet régional WA-REMP (Programme régional du marché de l'électricité en Afrique de l'Ouest) d'une enveloppe de 100 millions de dollars avec pour objectif d'élargir massivement l'accès à l'électricité, notamment en milieu rural
- (iv) le financement additionnel du Projet Régional de Cohésion Sociale (COSO) à hauteur de 69 millions de dollars qui vient consolider l'engagement initial fort dans le domaine des politiques sociales afin de sécuriser nos régions septentrionales.
- (v) le financement additionnel du Projet d'Identification Unique (WURI) pour 20 millions de dollars avec pour but poursuivre les activités de la phase initiale pour doter chaque résident togolais d'une identification unique.

Il faut préciser que ces financements interviennent à point nommé au moment où le Gouvernement a élaboré la Feuille de route 2026-2031 articulée autour du triptyque: Protéger, Rassembler et Transformer.

Le Ministre des Finances et du Budget s'est, au nom du Gouvernement, félicité du dynamisme du partenariat entre le Togo et la Banque mondiale, répondant aux priorités de l'action gouvernementale.

Pour lui, les signatures de ce jour interviennent à un moment où le portefeuille global de la Banque mondiale au Togo fait preuve d'une vitalité et d'une rigueur d'exécution remarquables. Au terme de l'Année Fiscale 2026 close au 30 juin, les chiffres de notre coopération technique et financière parlent d'eux-mêmes. Au total, ce sont plus de 2 milliards de dollars de financements actifs, nationaux et régionaux confondus, qui accompagnent aujourd'hui le développement de notre pays.

Il a rendu un hommage au Président du Conseil pour sa vision du développement du Togo et son leadership dans la conduite des réformes

Le ministre Barcola n'a pas manqué de remercier l'ensemble des équipes de la Banque mondiale, pour leur engagement constant aux côtés du Togo.

Anna Bjerde pour sa part a apprécié la collaboration très constructive que la Banque mondiale entretient avec le Togo dans le cadre de la Vision 2040 et le programme de la Banque en pleine expansion dans notre pays. Pour elle, *“Cette vision porte une ambition majeure pour le pays : accélérer la croissance économique, réduire considérablement la pauvreté et créer davantage d'emplois, notamment des emplois de qualité pour les Togolaises et les Togolais. À la Banque mondiale, nous sommes convaincus que l'emploi est le meilleur moyen de sortir durablement de la pauvreté. Un emploi ne procure pas seulement un revenu ; il apporte aussi de l'espoir, de la*

dignité, de la stabilité et de la sécurité. Les projets signés aujourd'hui s'inscrivent pleinement dans cette ambition de création d'emplois".

Elle a félicité le Togo d'être le tout premier pays au monde à rejoindre AgriConnect, l'initiative de la Banque mondiale destinée à accroître la productivité du secteur agricole. Elle a ajouté que peu après, le Togo est également devenu un pays pilote de Mission 300, l'initiative visant à fournir un accès à l'électricité à 300 millions d'Africains d'ici à 2030. Elle a souligné que le Togo est également l'un des premiers pays à avoir conclu un partenariat renforcé avec le Groupe de la Banque mondiale afin d'accélérer les progrès dans le domaine du numérique. Elle a souhaité pouvoir échanger prochainement sur une nouvelle initiative appelée Water Forward. Elle a enfin beaucoup apprécié la participation du Togo au Sommet africain de l'eau, qui s'est tenu le 15 juillet à N'Djamena.

Outre la signature des accords de financement, la délégation de la Banque mondiale a effectué la visite des installations du port autonome de Lomé et du site du projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA) à Goumoukopé, notamment les épis récemment construits pour bloquer l'avancée de la mer. La délégation a eu des échanges sur la manière dont les infrastructures de protection côtière soutiennent l'activité économique locale.